

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Wahlen
Schlagworte	Kantonale Ersatzwahlen
Akteure	Uri, Waadt
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bernath, Magdalena
Bühlmann, Marc
Clivaz, Romain
Müller, Eva
Porcellana, Diane
Rinderknecht, Matthias

Bevorzugte Zitierweise

Bernath, Magdalena; Bühlmann, Marc; Clivaz, Romain; Müller, Eva; Porcellana, Diane; Rinderknecht, Matthias 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Wahlen, Kantonale Ersatzwahlen, Uri, Waadt, 1991 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Wahlen	1
Wahlen in kantonale Regierungen	2
Kantonale Ersatzwahlen	2

Abkürzungsverzeichnis

SGB Schweizerischer Gewerkschaftsbund

USS Union syndicale suisse

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Wahlen

Wahlen

WAHLEN
DATUM: 01.01.2016
DIANE PORCELLANA

En 2016, plusieurs cantons (**UR, SZ, FR, BS, SH, SG, AG, TG**) ont renouvelé leurs **autorités cantonales**. La composition partisane des exécutifs est restée inchangée dans les cantons de Schwytz, Fribourg, Bâle-Ville, Schaffhouse, Saint-Gall et Thurgovie. Excepté Bâle-Ville, elle reflète des majorités bourgeoises ou de centre-droite. En Argovie, les Verts ont perdu un siège au profit de l'UDC, renforçant ainsi la majorité de centre-droit. Dans le canton d'Uri, l'UDC a été congédiée après six ans au Conseil d'Etat. A présent, le PLR possède autant de sièges que le PDC. Le canton d'Obwald a connu deux élections complémentaires au cours de l'année. Le PDC a pu maintenir son siège, tout comme dans le canton de Zoug. Le siège PLR a été obtenu par un citoyen sans couleur politique. Egalement à Nidwald, le PLR n'a pas réussi à garder son siège. L'accès de l'UDC au gouvernement bernois a permis de renverser la majorité rouge-verte en place depuis 2006.

Figurent parmi les perdants, le PS, le PLR et les Verts avec la perte de chacun un siège. Ils ont été récupérés par l'UDC, le PDC et un Indépendant. Le PDC reste le parti avec le plus de représentantes et représentants dans les exécutifs cantonaux, avec 40 fauteuils. Il est suivi par le PLR (39 sièges) et le PS (28 sièges).

S'agissant des parlements cantonaux, le parlement de Schwytz expérimentait pour la première fois la répartition des sièges selon le système du double Pukelsheim. Le PLR a progressé avec un gain de 4 sièges dans les cantons de Fribourg et de Saint-Gall, 3 fauteuils à Uri et à Schwytz, et 2 sièges en Thurgovie. L'UDC a également renforcé sa présence grâce à l'obtention de 5 sièges à Saint-Gall et de 3 sièges en Thurgovie. Le PS suit la tendance, avec 5 sièges en Argovie et 3 sièges en Thurgovie. Les Vert'libéraux font une entrée remarquable dans les législatifs de Bâle-Ville et de Schaffhouse avec l'obtention de 4 sièges, tout comme à Schwytz avec 3 sièges. Lors des élections 2016, le PDC s'est affaibli dans tous les législatifs cantonaux. Le PBD n'est plus représenté dans les parlements fribourgeois et st-gallois, le PEV a perdu ses 2 représentants à Saint-Gall.

L'UDC reste en tête, avec ses 590 sièges dans les législatifs cantonaux. Le PLR (544 sièges) arrive derrière l'UDC et est suivi par le PS (459 sièges) et le PDC (435 fauteuils).

Du côté des villes, les citoyennes et citoyens de Bienne, Lucerne, Lugano, Lausanne, Berne et Saint-Gall ont été invités à s'exprimer. Lucerne, Lausanne et Lugano n'ont pas connu de changement concernant la composition de leur exécutif. L'UDC a fait son entrée dans l'exécutif de la ville de Bienne. Le PLR n'est plus présent à Berne. A Saint-Gall, le PLR et le PDC ont chacun perdu un siège. Concernant les législatifs, le PDC, le PST, solidaritéS et les Vert'libéraux siègent maintenant à Lausanne. Les socialistes ont progressé à Lausanne, Lucerne, Berne et Saint-Gall. L'UDC a gagné des sièges à Berne, Bienne et Lugano. Cette année, ce sont le PLR et les Verts qui ont perdu des plumes.

L'année 2016 marquait le 25e anniversaire de la participation des femmes à la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures. L'exécutif du canton de Bâle-Ville compte une femme supplémentaire dans ses rangs. Les villes de Saint-Gall et de Lugano accueillent une femme pour siéger dans l'exécutif, une seconde femme fait son entrée à Lausanne et à Lucerne. Aussi bien dans les principales villes que dans les cantons, la part des femmes lors des dernières élections a augmenté, dans les législatifs, par rapport aux avant-dernières élections. A la fin de l'année 2016, elles représentaient 26.4% dans les parlements cantonaux et 39.6% au niveau communal.¹

WAHLEN
DATUM: 01.01.2017
DIANE PORCELLANA

Les cantons du Valais, de Neuchâtel, de Vaud et de Soleure ont renouvelé leurs autorités durant l'année 2017. Les Conseils d'Etat de Neuchâtel et de Vaud n'ont pas connu de changement en terme de composition partisane. Alors que l'UDC a perdu un siège à l'exécutif valaisan et le PLR a l'exécutif soleurois, les deux partis les ont conservés lors des élections complémentaires organisées à Schaffhouse et en Appenzell Rhodes-Extérieures. Lors de la Landsgemeinde d'Appenzell Rhodes-Intérieures, le siège PDC a pu être maintenu. Les villes de St-Gall et de Winterthour ont également appelé leurs citoyennes et citoyens en cours de législature. Une deuxième

femme a rejoint l'exécutif de la ville de St-Gall, l'exécutif a pris un virage à gauche et le PDC n'y est plus représenté pour la première fois depuis cent ans. Dans la seconde ville, les Verts ont assuré leur unique siège.

Quant aux législatifs, le PLR a renforcé sa présence dans les cantons de Vaud (+11 sièges) et de Neuchâtel (+8). Il devient le parti le plus fort (49 sièges) au Grand conseil vaudois, détrônant ainsi le PS (37 sièges). Toutefois, la droite ne parvient pas à former une majorité au parlement cantonal. Le PDC a perdu des sièges en Valais (-6 fauteuils), dans les cantons de Soleure (-4) et de Vaud (-4). Les Vert'libéraux suivent la voie, avec la perte d'un siège à Soleure et à Neuchâtel. Dans les cantons romands, les Verts assoient leur présence. Alors que le PS s'est affaibli dans le canton de Vaud, il s'est renforcé à Soleure. L'UDC enregistre une grande défaite à Neuchâtel, avec la perte de 11 sièges.

La part des femmes dans les législatifs cantonaux et communaux a légèrement augmenté par rapport aux élections précédentes, avec 27.2% au niveau cantonal et 39.6% à l'échelon communal. C'est le canton de Neuchâtel, qui a vu croître largement sa part de femmes au législatif cantonal avec 13 femmes supplémentaires en 2017. Deux nouvelles femmes siègent à présent dans les exécutifs de Vaud et de Soleure. Le présence d'une femme a pu être assurée lors de l'élection complémentaire du gouvernement schaffhousois. Sur l'ensemble des cantons, le PS possède le plus de représentantes dans les exécutifs, avec 13 femmes.

Durant l'année, la population neuchâteloise a accepté le projet de circonscription unique pour l'élection du Grand conseil en 2021. Des fraudes électorales auraient eu lieu en Valais, une enquête pénale a été ouverte afin de confirmer les soupçons. La société civile s'est particulièrement impliquée lors de l'élection du gouvernement valaisan, notamment avec le mouvement «Coupons-lui la voie» à l'encontre du ministre sortant Oskar Freysinger (udc).²

Wahlen in kantonale Regierungen

WAHLEN
DATUM: 03.11.1991
MATTHIAS RINDERKNECHT

Als **Nachfolger des auf Ende Jahr zurücktretenden Waadtländer Baudirektors Marcel Blanc (svp)**, der während dreizehn Jahren der Exekutive angehört hatte, wählten die Waadtländer Stimmberechtigten bei einer Beteiligung von 25,1 % den von der bürgerlichen Entente vaudoise vorgeschlagenen Pierre-François Veillon (svp) in die Regierung. Dieser distanzierte seine Konkurrentin, Nationalrätin Irène Gardiol Vodoz (gp), ganz klar; noch deutlicher abgeschlagen war der ohne die Unterstützung seiner eigenen Partei kandidierende Robert Rittener (sp).³

Kantonale Ersatzwahlen

WAHLEN
DATUM: 02.02.1997
EVA MÜLLER

Im Waadtland trat Jacques Martin (fdp) aus gesundheitlichen Gründen zurück. Im ersten Wahlgang, bei dem die Stimmbeteiligung erstmals bei einer Waadtländer Regierungswahl weniger als 20% betrug, erreichte keiner der vier Kandidaten das absolute Mehr. Der Kandidatin der FDP, Jacqueline Maurer, fehlten zwar nur gerade knapp 300 Stimmen, trotzdem wurde die Tatsache, dass die einst so mächtige bürgerliche Entente nicht einmal mehr imstande ist, ihren dritten Sitz im ersten Wahlgang zu verteidigen, als Zeichen gewertet, dass sie ihre Krise noch nicht überwunden hat. Während Liberale und CVP die FDP-Kandidatin unterstützten, verzichtete die SVP auf eine Wahlempfehlung. Der SP-Kandidat Pierre-Yves Maillard erreichte 38,2% der Stimmen, während Anne-Catherine Lyon von der Renaissance Suisse Europe überraschende 9% der Stimmen holte. Der Kandidat der Liste jeune, Serge Rullier, landete weit abgeschlagen. Im zweiten Wahlgang kam es, nachdem sich Lyon und Rullier zurückgezogen hatten, zu einer Stichwahl. **Jacqueline Maurer**, die dieses Mal auch von der SVP unterstützt wurde, erreichte 56,4% der Stimmen und **konnte als erste Frau in den Waadtländer Staatsrat einziehen**. Der SP-Kandidat Maillard, der von den Grünen und der Renaissance Suisse Europe unterstützt wurde, hatte mit 43,3% der Stimmen das Nachsehen.⁴

WAHLEN
DATUM: 30.11.2003
ROMAIN CLIVAZ

Im August gab **Baudirektor Philippe Biéler (gp)** aus gesundheitlichen Gründen seinen **vorzeitigen Rücktritt** bekannt. Nachdem bekannte Waadtländer Grüne wie der Lausanner Stadtpräsident Daniel Brélaz und der in den Nationalrat gewählte Kantonsrat Luc Recordon eine Kandidatur abgelehnt hatten, nominierte die Delegiertenversammlung gegen den Willen der Parteileitung Kantonsrat und Unternehmer François Marthaler. Die Liberalen schickten Kantonsrat Jacques-André Haury ins Rennen, die PdA Josef Zisyadis. SVP und FDP verzichteten auf eine Kandidatur. Im ersten Wahlgang verfehlten alle das absolute Mehr. Obschon die Linke mit zwei Kandidaten angetreten war, distanzierte der Grüne Marthaler mit 42,3% der Stimmen seine Gegner Haury (30,6%) und Zisyadis (20,6%) deutlich. Angesichts des deutlichen Vorsprungs von Marthaler und um einen zweiten Wahlgang zu vermeiden, zogen der Liberale und der Vertreter der PdA ihre Kandidaturen zurück, desgleichen nach langem Überlegen der Kandidat der Bewegung „Le Défi Vaudois“, der 2,6% der Stimmen erhalten hatte. Buchstäblich in letzter Sekunde sprang jedoch ein Gesinnungsgenosse für ihn ein, so dass die Waadt nicht um die Durchführung eines zweiten, rund eine halbe Mio Fr. teuren Wahlganges herumkam, wie die Presse festhielt. Ende November bestätigten die Waadtländerinnen und Waadtländer bei einer Stimmbeteiligung von 33,5% die parteipolitische Zusammensetzung der Regierung mit 2 FDP, 1 GP, 1 LP, 1 SP, 1 SVP. **François Marthaler (gp)** erzielte mit 105'851 Stimmen (87,3%) einen absoluten Rekord, denn bis anhin hatte noch nie ein Staatsratskandidat über 100'000 Stimmen erreicht.⁵

WAHLEN
DATUM: 24.10.2004
MAGDALENA BERNATH

Bereits nach zwei Jahren trat **Staatsrat Pierre Chiffelle (sp)** aus gesundheitlichen Gründen **zurück**. Die SP portierte Nationalrat und Gewerkschafter Pierre-Yves Maillard, die SVP das frühere FDP-Mitglied Martin Chevallaz, Sohn des ehemaligen Bundesrates Georges-André Chevallaz. Chevallaz wurde auch von der FDP und den Liberalen unterstützt, nicht jedoch von der CVP. Ende Oktober wählten die Waadtländerinnen und Waadtländer **Pierre-Yves Maillard (sp)** mit 63% der Stimmen zum Staatsrat, Chevallaz erzielte 30%, auf vier Aussenseiter entfielen die restlichen Stimmen. Damit bleibt die aktuelle Regierungszusammensetzung mit 2 FDP, 2 SP, 1 GP, 1 LP und 1 SVP bestehen.⁶

WAHLEN
DATUM: 25.04.2010
MARC BÜHLMANN

Im Dezember 2009 hatte der **parteilose Markus Stadler seinen Rücktritt** als Urner Regierungsrat angekündigt. Er kandidierte in der Folge erfolgreich für den frei gewordenen Urner Ständeratssitz. Um seine Nachfolge stritten sich zwei Kantonsparlamentarier. Die Grünen portierten Landrätin Annalise Russi und die **SVP schickte Landrat Beat Arnold** ins Rennen. Die SVP machte als zweitstärkste Fraktion im Landrat ihren Anspruch auf einen Sitz in der Regierung geltend. Die Grünen – zusammen mit der SP lediglich halb so stark wie die SVP – argumentierten, dass in Uri Köpfe und nicht Parteien gewählt würden. Weder die CVP (drei Sitze), noch die FDP (zwei Sitze) noch die SP stellten Kandidaten auf, so dass es zu einer Premiere kommen sollte: zum ersten Mal würde entweder ein SVP-Mann oder eine Vertreterin der Grünen in der Urner Regierung sitzen.

Das Wahlduell ging schliesslich **zu Gunsten der SVP** aus: Arnold machte 5013 Stimmen und Russi konnte mit 4426 einen Achtungserfolg erzielen, der auch der Unterstützung grosser Teile der CVP zu verdanken war. Damit wurde die SVP auch in Uri in die Regierungsverantwortung eingebunden.⁷

WAHLEN
DATUM: 19.02.2019
DIANE PORCELLANA

Le PS a maintenu son siège au Conseil d'Etat vaudois, suite à l'élection de Pierre-Yves Maillard à la tête de l'Union syndicale suisse (USS). La conseillère nationale socialiste Rebecca Ruiz siégera au niveau cantonal.

Elle avait pour adversaires Pascal Dessauges (udc), Axel Marion (pdc), Jean-Michel Dolivo (solidarités) et Anaïs Timofte (pop). Le POP a fait cavalier seul, en ne s'associant pas avec la coalition formée par la gauche radicale, intitulée Ensemble à gauche. Jean-Michel Dolivo tentait sa chance pour la troisième fois. Le PDC a présenté son unique député au Grand conseil. Il espérait recevoir le soutien du PBD et de l'UDF. Le PLR supportait l'UDC.

Après les échecs de 2012 et 2017, le parti agrarien souhaitait être à nouveau représenté dans l'exécutif cantonal. Son candidat, préfet du Gros-de-Vaud, était dans une situation particulière lors de la campagne. Comme représentant du gouvernement dans son district, il a exprimé des critiques du gouvernement à majorité de gauche.

Rebecca Ruiz s'est retrouvée sous les projecteurs, en raison de plusieurs affaires. Son

mari aurait profité de «copinage» pour être élu à la présidence de la Compagnie générale de navigation (CGN). Une dénonciation pénale à l'encontre de la candidate et de l'ancienne ministre socialiste Anne-Catherine Lyon a été déposée pour un contrat dont l'intitulé était «bidon». Après plusieurs contrats à durée déterminée, Rebecca Ruiz a pu bénéficier d'une manœuvre visant à contourner une directive interdisant d'enchaîner quatre contrats à durée déterminée pour sa fonction. A quelques jours du premier tour, le gouvernement cantonal s'est défendu en expliquant que la pratique était ponctuelle et dès à présent proscrite. La présidente de la section socialiste cantonale et la candidate ont reçu un courrier anonyme au caractère pénal. Le PS avait un budget de campagne de 240'000 francs, l'UDC 80'000, Ensemble à gauche 28'020, le POP 24'000 et le PDC 14'400.

Le 17 mars, avec une participation de 34.2% et une majorité absolue fixée à 72'643 voix, Rebecca Ruiz comptabilise 67'683 voix, suivie par Pascal Dessauges (54'576 suffrages), Axel Marion (8'760), Jean-Michel Dolivo (5'983) et Anaïs Timofte (4'743). Selon le journal «24Heures», une part importante des électeurs du PLR, sans candidat de leur couleur, n'ont pas participé à l'élection. Le poulain UDC n'a pu, dès lors, compter sur un fort soutien du PLR. L'électorat UDC est, quant à lui, resté stable par rapport à l'élection du Conseil d'Etat en 2017.

Au regard des résultats et pour ne pas gaspiller les deniers publics dans un second tour, Pascal Dessauges a préféré renoncer à la course. Axel Marion, a également décliné sa participation tout comme Jean-Michel Dolivo et Anaïs Timofte. Ainsi, Rebecca Ruiz a été élue tacitement. La composition du gouvernement cantonale reste inchangée. Pour la première fois en Suisse, 5 femmes siègent dans un exécutif cantonal. Rebecca Ruiz sera remplacée, au Conseil national, par Nicolas Rochat Fernandez (ps, VD).⁸

1) Elections cantonales et communales 2016

2) Elections communales et cantonales 2017

3) Presse vom 4.11.91.

4) Presse vom 20.1.97; Presse vom 3.2.97.

5) 24h und LT, 26.8.-7.11.03 und 12.-24.11.03; Presse vom 10.11. und 1.12.03.

6) LT, 7.8.-23.10.04; 24h, 9.8.-10.10.04; Presse vom 25.10.04.

7) Presse vom 18.3.-21.4.10; Presse vom 26.4.10; NLZ, 27.4.10

8) TG, 21.8.18; 24H, 7.12., 18.12.18, 9.1., 11.1., 17.1., 21.1., 25.1., 29.1., 2.2., 15.2., 16.2., 21.2., 22.2., 26.2.19; LT, 2.3.19; 24H, 4.3.19; LT, 6.3.19; 24H, 13.3., 14.3.19; LT, 15.3.19; 24H, LT, Lib, 18.3.19; 24H, LT, NZZ, 20.3.19; SGT, 21.3.19